

**MAIRIE**

Membres en exercice : 15 - Présents : 15 - Pouvoir : 10 - Votants : 15.

CONSEIL MUNICIPAL

20 mars 2026

Liste des délibérations

POINT	N° DELIBERATION	OBJET	DELIBERE
1		Election du secrétaire de séance	M. Thierry FERNANDO a été désigné secrétaire de séance.
4	017/2026	Election du Maire	Mme Claudia DUGAST a été élue Maire à l'unanimité, et a été immédiatement installée dans ses fonctions.
5	018/2026	Détermination du nombre d'adjoints	Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de fixer à quatre le nombre d'adjoints de la commune de Sillé le Philippe et a chargé Mme la Maire de procéder immédiatement à l'élection de ses adjoints.
8		Approbation du compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 6 mars 2026	Le procès-verbal de la séance du 6 mars 2026 a été adopté à l'unanimité.
9	019/2026	Fixation des indemnités de fonction des élus	Le Conseil Municipal a décidé : <ul style="list-style-type: none"> - De fixer le montant des indemnités de fonction des adjoints et d'un conseiller municipal délégué pour l'exercice effectif comme suit : <ul style="list-style-type: none"> o 1^{er} adjoint : 21,38 % de l'indice brut terminal de la fonction publique 1027 o 2^{ème} adjointe : 16 % de l'indice brut terminal de la fonction publique 1027 o 3^{ème} adjoint : 16 % de l'indice brut terminal de la fonction publique 1027 o 4^{ème} adjointe : 16 % de l'indice brut terminal de la fonction publique 1027 o Conseiller municipal délégué : 8 % de l'indice brut terminal de la fonction publique 1027 ; - D'attester que l'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue aux articles L 2123-22 à L 2123-24 du CGCT représentant une enveloppe mensuelle de 5 804,88 € (montant brut) ; - De fixer la date effective de début de versement des indemnités à la date à laquelle cette délibération devient exécutoire.
10	020/2026	Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal	Le Conseil Municipal a décidé de déléguer, pour la durée du présent mandat, certains pouvoirs à Mme la Maire et a autorisé M. Charly TERTRE, 1 ^{er} Adjoint, à exercer les délégations confiées à Mme la Maire durant l'absence ou l'empêchement de cette dernière.
11	021/2026	Election de délégués_Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Région de Vive Parence	Le Conseil Municipal a décidé : <ul style="list-style-type: none"> - De désigner comme délégués titulaires appelés à siéger au sein du comité syndical au SIAEP de la Région de Vive Parence : M. Charly TERTRE et M. Romuald MICK ; - De désigner comme délégués suppléants, chargés de remplacer les titulaires en cas d'empêchement, pour siéger au SIAEP de la Région de Vive Parence : M. Thierry FERNANDO et M. Guillaume TEISSIER.

Sillé-le-Philippe, le 23/03/2026

Claudia DUGAST

Maire

